

INSTITUT MONÉGASQUE DE FORMATION AUX PROFESSIONS JUDICIAIRES

Politique de Protection des Données Personnelles

Loi n° 1.565 du 3 décembre 2024

Ce qu'il faut savoir

L'Institut Monégasque de Formation aux Professions Judiciaires s'engage à assurer un traitement responsable, transparent et sécurisé des données personnelles qui lui sont confiées. Cette politique vous présente les principaux traitements mis en œuvre dans le cadre des activités et services proposés par l'IMFPJ.

Il est créé, au sein du Secrétariat Général de la [Direction des Services Judiciaires](#) (DSJ), un Institut monégasque de formation aux professions judiciaires placé sous l'autorité du Directeur des Services Judiciaires.

Dans le cadre de ses missions, [l'Institut Monégasque de Formation aux Professions Judiciaires](#) (IMFPJ) est amené à collecter et traiter des données personnelles concernant les personnes qui s'inscrivent à ses activités, y participent où y interviennent.

À ce titre, l'IMFPJ organise notamment de la formation initiale et de la formation continue, des colloques et manifestations scientifiques, des conférences, des événements institutionnels et des publications, dont la revue [Monaco Droit](#).

“La présente politique a pour objet d’informer, de manière claire et transparente, sur les conditions dans lesquelles vos données personnelles sont traitées par l’Institut Monégasque de Formation aux Professions Judiciaires”.

1. Qui est responsable de l'utilisation de vos données personnelles ?

Le responsable du traitement est la **Direction des Services Judiciaires**, pour les activités mises en œuvre par l'Institut Monégasque de Formation aux Professions Judiciaires.

Vous pouvez la contacter pour toute question générale concernant l'utilisation de vos données personnelles.

Par e-mail : imfpj@justice.mc

Par téléphone : (+377) 98 98 88 11.

Par courrier postal : IMFPJ – Direction des Services Judiciaires, 10 Bis Quai Antoine 1^{er}, 98000 Monaco.

Sur place : DSJ, 10 Bis Quai Antoine 1^{er}, 98000 Monaco.

2. Qui a accès à vos données personnelles ?

L'accès n'est jamais général : il dépend du rôle de chacun et reste limité à ce qui est nécessaire.

01

LE PERSONNEL HABILITÉ DE L'IMFPJ

Il traite les inscriptions, les demandes, les événements, les interventions et les abonnements.

À SAVOIR

Accès limité selon les missions.

02

LES SERVICES HABILITÉS DE LA DSJ

Ils peuvent intervenir notamment pour l'hébergement, la sécurité et la maintenance du site.

À SAVOIR

Le Service Informatique n'accède aux contenus métier qu'en cas de nécessité.

03

COLIBRI MONACO

Le prestataire intervient pour le développement du site web et certaines opérations de maintenance.

À SAVOIR

Son accès est strictement encadré contractuellement.

04

LES AUTORITÉS HABILITÉES

Certaines données peuvent être communiquées lorsqu'un texte l'impose ou l'autorise.

À SAVOIR

Aucune communication libre ou informelle.

3. Par quels moyens collectons-nous vos données personnelles ?

DIRECTEMENT AUPRÈS DE VOUS

Formulaires, création de compte, inscriptions, commandes, abonnements, demandes d'information et exercice de vos droits.

AUPRÈS D'UN TIERS AUTORISÉ

Administration ou autre source légitime lorsque la donnée n'est pas collectée directement.

Les données sont principalement recueillies lorsque vous remplissez un formulaire, créez votre compte, vous inscrivez à une formation, souscrivez un abonnement, passez une commande ou contactez l'IMFPJ.

Certaines informations peuvent également être obtenues auprès d'un tiers lorsque cela est nécessaire et légalement fondé. Dans ce cas, la source de provenance sera indiquée.

4. La collecte de vos données est-elle obligatoire ou facultative ?

Certaines données sont nécessaires au traitement de la demande, à l'inscription, à l'examen de la candidature ou à la participation à l'activité concernée.

Les données demandées uniquement à des fins facultatives seront clairement identifiées comme telles.

A DÉFAUT DE COMMUNICATION DE CES DONNÉES

L'IMFPJ ne peut être en mesure :

- d'enregistrer votre inscription ;
- d'instruire votre candidature ;
- Permettre votre participation aux activités dans des conditions normales ;
- Permettre la délivrance des documents administratifs ou pédagogiques correspondants.

5. Comment traitons-nous vos données personnelles ?

Selon les services que vous utilisez (inscription à une formation, participation à un colloque, abonnement à la revue Monaco Droit, etc.), l'IMFPJ est amené à traiter différentes catégories de données personnelles.

Vous trouverez ci-dessous, pour chaque traitement, les informations essentielles : les données concernées, leur finalité, leur fondement juridique et leur durée de conservation.

01. Demandes d'information

Répondre aux sollicitations adressées à l'IMFPJ.

2 ANS

DURÉE DE CONSERVATION

DONNÉES CONCERNÉES

Nom, prénom, téléphone, adresse électronique et objet de la demande.

FONDEMENT

Consentement

NOTE

À compter du dernier contact.

02. Lettre d'information

Gérer l'inscription et l'envoi de la lettre d'information.

JUSQU'À DÉSINSCRIPTION

DURÉE DE CONSERVATION

DONNÉES CONCERNÉES

Nom, prénom et adresse électronique.

FONDEMENT

Consentement

NOTE

Le lien de désinscription est intégré au sein de chaque courrier.

03. Compte utilisateur

Permettre l'accès aux services et activités de l'IMFPJ.

3 ANS

DURÉE DE CONSERVATION

DONNÉES CONCERNÉES

Nom, prénom, date de naissance, nationalité, adresse électronique, adresse postale, téléphone, profession, diplômes et, le cas échéant, matricule SPME si membre de l'Administration Monégasque.

FONDEMENT

Mission d'intérêt public

NOTE

Ordonnance Souveraine n° 8.609 du 12 avril 2021.

04. Inscriptions et pièces justificatives

Gérer les candidatures, vérifier les conditions d'accès et organiser les formations.

1 AN

SI CANDIDATURE VALIDÉE

DURÉE DE CONSERVATION

DONNÉES CONCERNÉES

Données du compte, lieu de naissance, pièce d'identité, CV, lettre de motivation, casier judiciaire, assurance responsabilité civile, certificat de nationalité et acte de naissance selon la formation.

FONDEMENT

Mission d'intérêt public

NOTE

En cas de refus, la candidature et les justificatifs sont supprimés dès la notification.

05. Intervenants, conférenciers

Organiser les interventions lors des formations et des colloques.

DONNÉES CONCERNÉES

Nom, prénom, adresse e-mail, adresse postale, téléphone, profession.

3 ANS

DURÉE DE CONSERVATION

FONDEMENT

Mission d'intérêt public

NOTE

À compter de la dernière intervention.

06. Abonnement Monaco Droit

Gérer la souscription et le suivi de l'abonnement.

DONNÉES CONCERNÉES

Données du compte utilisateur et la raison sociale pour les personnes morales.

1 AN

DURÉE DE CONSERVATION

FONDEMENT

Exécution du contrat

NOTE

L'abonnement est souscrit pour un an.

Vos commandes : ce que l'IMFPJ conserve, et ce qu'il ne conserve pas

DONNÉES CONCERNÉES

Pour traiter une commande de produit ou de service, l'IMFPJ conserve les données du compte utilisateur ainsi que le service souscrit, la référence de commande, la date et l'heure du paiement, le mode de paiement, le montant, la facture, le statut de la facture, le statut de la commande et la preuve de l'acceptation des conditions générales de vente.

5 ANS à compter du paiement

Données de commande, de transaction et de facturation conservées par l'IMFPJ.

FONDEMENT

Exécution du contrat

CE QUE L'IMFPJ NE CONSERVE PAS

Le numéro complet de la carte bancaire, la date d'expiration et le cryptogramme visuel.

CE QUE LE PRESTATAIRE DE SERVICES DE PAIEMENT PEUT ARCHIVER

Les données bancaires jusqu'à 13 mois après le débit, ou 15 mois pour une carte à débit différé, uniquement à des fins de preuve en cas de contestation. Le cryptogramme visuel n'est jamais conservé.

07. Établissement de statistiques

Mesurer la fréquentation, l'activité ou l'efficacité des services de l'IMFPJ.

DONNÉES CONCERNÉES

Les données sont anonymisées une fois le rapport statistiques produit.

DURÉE NÉCESSAIRE

DURÉE DE CONSERVATION

FONDEMENT

Mission d'intérêt public

NOTE

Les données sont ensuite anonymisées.

08. Exercice de vos droits

Recevoir, instruire et conserver la preuve des demandes relatives aux données personnelles.

DONNÉES CONCERNÉES

Nom, prénom, adresse électronique et objet de la demande.

5 ANS

DURÉE DE CONSERVATION

FONDEMENT

Obligation légale

NOTE

Tout justificatif d'identité est supprimé dès que la vérification est terminée.

6. Comment protégeons-nous vos données ?

La Direction des Services Judiciaires met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles adaptées afin de protéger les données contre l'accès non autorisé, la perte, l'altération, la divulgation ou la destruction.

Ces mesures peuvent notamment comprendre la gestion des habilitations, l'authentification des utilisateurs, la journalisation des accès, la sauvegarde, la sécurisation des échanges et l'encadrement contractuel des prestataires.

Le niveau de sécurité est adapté à la nature des données et aux risques associés au traitement.

Hébergement des données du site

Les données sont hébergées sur Monaco Cloud.

HABILITATIONS

Seules les personnes autorisées accèdent aux données.

TRAÇABILITÉ

Les accès et opérations sensibles peuvent être journalisés.

PRESTATAIRES

Leurs obligations sont encadrées contractuellement.

7. Vous avez des droits sur vos données personnelles

Vous pouvez exercer différents droits concernant vos données personnelles. Toutefois, leur mise en œuvre s'effectue dans les conditions prévues par la loi et peut, selon les traitements concernés, être soumise à certaines conditions ou limitations lorsque la Direction des Services Judiciaires est tenue de respecter des obligations légales ou lorsque des dispositions législatives le prévoient.

ACCÉDER

Vous pouvez demander à savoir quelles données sont détenues et en obtenir une copie.

RECTIFIER

Vous pouvez demander à faire corriger une information inexacte ou incomplète.

EFFACER

Vous pouvez demander la suppression de vos données lorsque les conditions légales sont réunies.

LIMITER

Vous pouvez demander la suspension temporaire de certains traitements sur vos données.

VOUS OPPOSER

Vous pouvez contester certains traitements dans les cas prévus par la loi.

PORTABILITÉ

Vous pouvez demander à récupérer les données dans un format structuré lorsque ce droit s'applique.

RETIRER VOTRE CONSENTEMENT

Vous pouvez demander à mettre fin à un traitement fondé sur votre consentement, sans effet rétroactif.

DECISION AUTOMATISÉE

Vous pouvez demander à ne pas faire l'objet d'une décision prise sur le seul fondement d'un traitement automatisé, y compris le profilage.

8. Comment exercer vos droits ?

La mise en œuvre de vos droits s'effectue en prenant contact avec le Délégué à la Protection des Données Personnelles de la Direction des Services Judiciaires.

Vous pouvez le contacter :

Par e-mail : dpd@justice.mc

Par courrier postal : DPD – Direction des Services Judiciaires, 10 bis Quai Antoine 1^{er}, 98000, Monaco

DÉLAI DE RÉPONSE

Le Délégué dispose d'**un mois** à compter de la réception de la demande pour répondre. En cas de demande complexe ou multiple, ce délai peut être **prolongé de deux mois**.

Vous en êtes informé de manière motivée dans le premier mois de votre demande.

VÉRIFIER VOTRE IDENTITÉ

En cas de doute raisonnable, des informations supplémentaires peuvent être demandées. Tout justificatif d'identité est supprimé dès la vérification terminée.

DEMANDES ABUSIVES

En cas de demande manifestement infondée ou excessive, notamment répétitive, des frais raisonnables peuvent être demandés ou la demande peut être refusée.

LA VOIE DE RECOURS

Si, après nous avoir contactés, vous estimez que la réponse apportée n'est pas satisfaisante ou que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez saisir [l'Autorité de Protection des Données Personnelles](#) (APDP).

Vous pouvez contacter l'APDP

Par e-mail : apdp@apdp.mc

Par courrier postal : A l'att. du Délégué à la Protection des Données, Le Concorde 4^{ème} étage, 11 rue du Gabian, 98000 MONACO.